



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER  
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD 5 AOÛT 2024

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL  
DE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER, LE LUNDI 5 AOÛT 2024,  
À DIX-NEUF HEURES (19h), SOUS LA PRÉSIDENTE DE  
RICHARD GALIBOIS, MAIRE.

Sont présents : Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères) :  
Claire Bossé Michèle Lamonde  
Chantal Godin Ginette Rochefort  
Sébastien Dufour

Absent : Jocelyn Lapointe

Secrétaire d'assemblée : Mélissa Gagné

ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT

1. **OUVERTURE**
2. **ORDRE DU JOUR**
3. **PROCÈS-VERBAL DE JUILLET 2024**
4. **FINANCES**
- 4.1. **COMPTES**
5. **AFFAIRES NOUVELLES**
6. **RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS**
- 6.1 **ABROGATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 356**
- 6.2 **PRÊT TEMPORAIRE**
- 6.3 **OCTROI DU CONTRAT CONSULTATION ACOUSTIQUE ÉGLISE  
BERTHIER-SUR-MER**
- 6.4 **RATIFICATION D'UNE ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE  
BERTHIER-SUR-MER ET LA FABRIQUE DE BERTHIER-SUR-MER  
SUR LE PARTAGE DES PROFITS ENREGISTRÉS LORS DES GALAS  
AMATEURS**
- 6.5 **DÉLÉGATION DE POUVOIR POUR LES DEMANDES DE PERMIS  
D'ALCOOL**
- 6.6 **MODIFICATION DU TARIF DE LA TROUSSE D'ANALYSE DE L'EAU DE  
PUITS PRIVÉS**
- 6.7 **RÉSOLUTION POUR EFFECTUER LES VERSEMENTS ATTRIBUABLES AU  
CONTRAT DE LOCATION COMMERCIAL DE LA BIBLIOTHÈQUE  
CAMILLE ROY**



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

- 6.8 **RÉSOLUTION POUR EFFECTUER LE VERSEMENT ATTRIBUABLE AU CONTRAT DE LOCATION INTERVENU ENTRE LA MUNICIPALITÉ ET LES INVESTISSEMENTS ALEXAN INC.**
- 6.9 **RÉSOLUTION POUR ACQUITTER LES FACTURES DÛES AU CLUB ÉTOILE D'OR**
7. **URBANISME**
8. **CORRESPONDANCE**
9. **RAPPORTS DES COMITÉS**
10. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
11. **CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**



N° de résolution  
ou annotation

2024-116

2024-117

2024-118



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

### 1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

### 2. ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Ginette Rochefort, et unanimement résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

### 3. PROCÈS-VERBAL DE JUILLET 2024

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 8 juillet 2024 et de la séance extraordinaire du 25 juillet 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux ;

Il est proposé par Chantal Godin, et unanimement résolu :

D'ADOPTER les procès-verbaux du 8 juillet et du 25 juillet 2024.

### 4. FINANCES

#### 4.1 COMPTES

Voir les incompressibles en annexe

CONSIDÉRANT QUE le Conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et secrétaire-trésorier et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre des séances précédentes ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a reçu et pris connaissance de la liste de la rémunération mensuelle des employés et élus municipaux avant la tenue de la présente séance.

QUE le Conseil approuve des déboursés pour un total de 255 403,26 \$, incluant les salaires bruts pour la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 juillet, montant de 57 552,78 \$.

Il est proposé par Ginette Rochefort, et unanimement résolu :

D'APPROUVER la liste des comptes à payer et d'autoriser le paiement des comptes.

Je soussigné, Mélissa Gagné, directrice générale par intérim de la municipalité de Berthier-sur-Mer, certifie que la municipalité de Berthier-sur-Mer dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 255 403,26 \$.



N° de résolution  
ou annotation

2024-119

2024-120

2024-121



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

### 5. AFFAIRE NOUVELLE

### 6. RÈGLEMENTS – SOUMISSIONS – CONTRATS

#### 6.1 ABROGATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 356 DEVANT COUVRIR LES COÛTS DE RÉFECTION DES TRAVAUX DE LA RUE PRINCIPALE OUEST

CONSIDÉRANT QUE l'adoption du règlement numéro 356 n'était pas requise pour la demande de règlement d'emprunt devant couvrir les coûts de réfection de la rue Principale Ouest.

Il est proposé par Michèle Lamonde, et unanimement résolu :

D'ABROGER Le règlement numéro 356 et

D'AVISER LA Direction de l'accompagnement et des finances municipales du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de cette abrogation.

ADOPTÉ

#### 6.2 PRÊT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Berthier-sur-Mer s'est vu allouer un montant de 1 067 356 \$ devant être consacré à la réfection de la rue Principale Ouest dans le cadre du programme sur la taxe de l'essence et la contribution du Québec (TECQ) ;

CONSIDÉRANT QUE cette somme servira à rembourser en totalité le prêt de financement temporaire lorsque les travaux seront terminés ;

Il est proposé par Michèle Lamonde, et unanimement résolu :

QUE la Municipalité effectue une demande de prêt temporaire au montant de 1 142 307 \$ à la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny.

QUE La Municipalité de Berthier-sur-Mer autorise le Maire Richard Galibois et Mme Mélissa Gagné, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim ou son remplaçant M. Raymond Langevin, Directeur général et greffier-trésorier adjoint par intérim à signer la demande de financement.

ADOPTÉ

#### 6.3 OCTROI DU CONTRAT CONSULTATION ACOUSTIQUE ÉGLISE BERTHIER-SUR-MER SOFT DB

CONSIDÉRANT QUE des analyses supplémentaires ont été demandées dans le cadre du projet de conversion de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, notamment en matière d'acoustique ;

CONSIDÉRANT QUE la firme spécialisée Soft db, recommandée par la firme d'architecte ABCP qui nous soutient depuis le début des travaux, a déjà effectué les analyses requises et que leur facture totalise un montant à payer de 9611,91 \$.

Il est proposé par Sébastien Dufour, et unanimement résolu :

D'AUTORISER le versement d'une somme de 9 611,91 \$ pour acquitter la facture # ING-QC-24-815 – Soft db.



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

ADOPTÉ

### 6.4 RATIFICATION D'UNE ENTENTE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER ET LA FABRIQUE DE BERTHIER-SUR-MER SUR LE PARTAGE DES PROFITS ENREGISTRÉS LORS DES GALAS AMATEURS

CONSIDÉRANT QUE les revenus engendrés lors des galas amateurs servent de sources de financement à la fois pour la Municipalité de Berthier-sur-Mer et la Fabrique de Berthier-sur-Mer ;

CONSIDÉRANT QUE les galas d'amateurs sont organisés conjointement par les deux entités ;

CONSIDÉRANT QUE les deux parties ont convenu d'une entente visant à partager à parts égales les profits.

2024-122

Il est proposé par Sébastien Dufour, et unanimement résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'APPROUVER l'entente de partage à parts égales des profits entre la municipalité de Berthier-sur-Mer et la Fabrique de Berthier-sur-Mer.

D'AUTORISER le remboursement, en conformité avec le règlement de suivi et contrôle budgétaire, de la part de la Fabrique de Berthier-sur-Mer sur présentation d'une facture en conformité avec les données de l'évènement et validée par le coordonnateur aux loisirs.

ADOPTÉ

### 6.5 DÉLÉGATION DE POUVOIR POUR LES DEMANDES DE PERMIS D'ALCOOL

CONSIDÉRANT QUE le coordonnateur aux loisirs, communications et tourisme, M. Jonathan Blouin a à demander de nombreux permis d'alcool pour nos propres activités, des suivis événements d'autres organismes présents au sein de la municipalité, des locations des salles du centre de loisirs et sur nos terrains municipaux.

CONSIDÉRANT QU'il convient par souci d'efficacité de déléguer au coordonnateur aux loisirs, le pouvoir de signer les documents relatifs à ce type de demandes.

2024-123

Il est proposé par Ginette Rochefort, et unanimement résolu :

D'AUTORISER le coordonnateur aux loisirs Jonathan Blouin à signer les documents relatifs aux demandes de permis d'alcool pour servir ou pour vendre.

ADOPTÉ

### 6.6 MODIFICATION DU TARIF DE LA TROUSSE D'ANALYSE DE L'EAU DE PUIXS PRIVÉ

CONSIDÉRANT QUE le prix des analyses de l'eau potable de puits privés a augmenté au cours des dernières années ;



N° de résolution  
ou annotation

2024-124



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

CONSIDÉRANT QUE la municipalité acquitte les frais de transport et de disposition d'eau ;

Il est proposé par Chantal Godin, et unanimement résolu :

D'APPROUVER une hausse de tarif pour l'acquisition de la trousse et les frais afférents (transport pour fins d'analyse et disposition d'eau), passant de 44,84 \$ à 100 \$ (taxes incluses).

ADOPTÉ

### 6.7 RÉSOLUTION POUR EFFECTUER LES VERSEMENTS ATTRIBUABLES AU CONTRAT DE LOCATION COMMERCIALE DE LA BIBLIOTHÈQUE CAMILLE ROY

CONSIDÉRANT qu'une entente a été convenue entre la Municipalité de Berthier-sur-Mer et M. Vincent Rémillard, pour la location d'un espace commercial au 2, boulevard Blais Ouest à Berthier-sur-Mer ;

CONSIDÉRANT que l'espace commercial loué est utilisé pour l'opération de la Bibliothèque Camille Roy ;

CONSIDÉRANT qu'un bail de location a été signé pour une période de 2 ans à compter du 13 octobre 2023 et que les versements sont payables sur une base trimestrielle, soit le 15 octobre, le 15 janvier, le 15 avril et le 15 juillet des années 2023 à 2025 ;

2024-125

Il est proposé par Michèle Lamonde, et unanimement résolu :

D'AUTORISER le versement de 3000,00 \$ plus taxes à M. Vincent Rémillard pour les paiements à venir en fonction de la date prévue sur le bail de location.

ADOPTÉ

### 6.8 RÉSOLUTION POUR EFFECTUER LE VERSEMENT ATTRIBUABLE AU CONTRAT DE LOCATION POUR PERMETTRE LE PASSAGE DE MACHINERIE LORS DE TRAVAUX DANS LE FOSSE À L'OUEST DE LA RUE DU CAPITAINE

CONSIDÉRANT qu'un contrat de location est intervenu entre la Municipalité et Clarence Pelletier – Les investissements Alexan Inc. propriétaire du lot 5 300 131, en date du 8 août 2022 ;

CONSIDÉRANT que le but de la location était de permettre le passage de la machinerie lors de travaux dans le fossé à l'ouest de la rue du Capitaine, durant la période du 23 mai 2022 au 1<sup>er</sup> mai 2023 ;

CONSIDÉRANT que les travaux concernés par le contrat ont été effectués et que le tarif établi de 500 \$ au locataire n'a pas été payé à ce jour ;

2024-126

Il est proposé par Ginette Rochefort, et unanimement résolu :

D'AUTORISER le paiement de 500,00\$ au locataire, Les investissements Alexan Inc.

ADOPTÉ





N° de résolution  
ou annotation

2024-127



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

### 6.9 RÉSOLUTION POUR ACQUITTER LES FACTURES DUES AU CLUB ÉTOILE D'OR

CONSIDÉRANT que le Club l'Étoile d'Or a procédé aux demandes de permis d'alcool pour différentes activités organisé par la Municipalité de Berthier-sur-Mer ;

CONSIDÉRANT que le total des 3 factures liées aux demandes de permis d'alcool s'élève à 708,22 \$, pour la période couvrant janvier 2024 à avril 2024 ;

Il est proposé par Chantal Godin, et unanimement résolu :

D'AUTORISER le paiement de 708,22 au Club de l'étoile d'Or de Berthier-sur-Mer.

ADOPTÉ

### 7. URBANISME

### 8. CORRESPONDANCE ET POINTS D'INFORMATION

### 9. RAPPORTS DES COMITÉS

**Claire Bossé** : Nous soulève l'importance de se procurer un récupérateur d'eau, surtout avec la chaleur des derniers jours. Le club de l'Étoile d'Or vous invite à une épiluchette de blé d'Inde au parc des Armoiries le 17 août prochain à compter de 15h. Des jeux et de la musique animeront cette activité.

**Jocelyn Lapointe** : absent

**Sébastien Dufour** : Nous souligne l'important mouvement aux Loisirs de la période estivale, Camp de jour, baseball et Gala amateur. Félicitation à Cédric Rousseau, le coordonnateur du camp de jour qui a contribué à obtenir un excellent résultat en ce qui concerne la conformité de nos installations par l'Association des camps de jour du Québec.

**Michèle Lamonde** : Le comité de l'Église a tenu 2 rencontres dans lequel les échanges portaient essentiellement sur le début des travaux, dont le retrait des bancs. Il a été convenu que toutes personnes intéressées par l'achat d'un banc pourront communiquer avec la Municipalité et y laisser leurs coordonnées.

**Chantal Godin** : Pas de nouveau pour le moment

**Ginette Rochefort** : Nous vous invitons à prendre connaissance de l'article qui sera publié dans la prochaine édition du Berthelais concernant les récupérateurs d'eau. On vous souligne également à quel point il est facile de faire l'acquisition ainsi que l'installation d'un récupérateur d'eau.

### 10. PÉRIODE DE QUESTIONS

**M. Yves Michon**

Est-ce que les tests acoustiques à l'église seront faits avant le retrait des bancs ?

**Réponse de M. le Maire** : Les tests ont déjà été faits et le rapport sera déposé sous peu.

Est-ce que le bateau accroché à l'église sera descendu ?

**Réponse de M. le Maire** : Il a été convenu dans l'entente que le bateau soit mis en évidence.



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

### **M. Ronald Kenyon**

De quel côté vont débiter les travaux de la rue Principale ?

**Réponse de M. le Maire :** Côté Ouest

Est-ce que tous les arbres marqués seront coupés ?

**Réponse de M. le Maire :** Oui

### **Mme Nathalie Michaud**

Quel sera le prix de vente des bancs de l'Église ?

**Réponse de Mme Michèle Lamonde :** On ne connaît pas encore le coût de vente.

### **Mme Amélie Lampron**

Quelle est la procédure pour que la demande concernant son bâtiment accessoire soit accordée ?

**Réponse de M. le Maire :** Je vous invite à communiquer avec Mme Mélissa Gagné

**Réponse de Mme Mélissa Gagné :** Une demande officielle de dérogation devra être formulée et soumise au comité consultatif d'urbanisme.

## 11. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.  
Il est 19h37.

Président : Richard Galibois

Secrétaire d'assemblée : Mélissa Gagné





N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

### ANNEXE # 1 DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AOÛT 2024

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER  
COMTÉ DE MONTMAGNY

### COMPTE À PAYER - JUILLET 2024

FOURNISSEUR	DÉTAIL	MONTANT
BUOPRO CITATION	FACTURES	747.94 \$
MRC DE MONTMAGNY	TONNAGE MARS ET JUIN 2024	4 893.74 \$
AVANTIS COOPÉRATIVE	ACHATS	3634.58 \$
XEROX CANADA LTEE	FRAIS	2.08 \$
LA FABRIQUE BERTHIER-SUR-MER	VERSEMENT GALAS	615.93 \$
OFFICE D'HABITATION RÉGION MONTMAGNY	CONTRIBUTION AU PROGRAMME CRÉDIT DE 169.00 – 37.88 CRÉDIT DE (131.12\$)	37.88 \$
RÉAL HUOT INC.	ACHAT	404.94 \$
VILLE DE MONTMAGNY	FORMATION POMPIERS	1 570.79 \$
MAGASIN COOP	ACHAT FÊTE NATIONALE	399.93 \$
SIGNALISATION LÉVIS INC.	ACHATS	3 587.06 \$
MÉTAL L.P.L ENR.	ACHAT GRILLAGE	53.81 \$
MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	BAIL LOT DE GRÈVE	5 548.59 \$
GESTECH ENVIRONNEMENT INC.	EXPLOITATION 2024	5 945.71 \$
LES CONCASSÉS DU CAP INC.	COLLECTES	20 807.87 \$
RENÉ CARON	ACCUEIL INFO TOURISTIQUE	1 232.50 \$
AERO-FEU	ACHAT HABIT DE COMBAT	11 141.08 \$
MARC GUIMONT	DÉPENSE FORMATION	134.40 \$
EXTINCTEURS MONTMAGNY INC.	VÉRIFICATION ANNUELLE 2024 ET BATTERIES	1 542.80 \$
P/A G.G.M. INC.	ENTRETIEN VEHICULE INCENDIE	54.48 \$
EQUIPEMENT INCENDIE CMP MAYER INC.	ACHAT CASQUES POMPIER	1 741.87 \$
RÉGIE L'ISLET MONTMAGNY	GESTION CTL ET TRANSPORT FÉVRIER / MARS 2024	5 977.56 \$
LES ALARMES CLÉMENT PELLETIER INC.	SERVICE SURVEILLANCE	82.78 \$
PROTECTION INCENDIE CFS LTÉE	BOTTES POMPIER	924.17 \$
LINDE CANADA INC.	BAIL FRAIS SÉCURITÉ	506.98 \$
ENERGYCYCLE	ENFOUISSEMENT FÉVRIER / AVRIL JUIN 2024	12 635.42 \$
JULIE PAYEUR, GRAPHISTE	MONTAGE BERTHELAIS JUIN-JUILLET 2024	574.88 \$
9256-1539 QUÉBEC INC. LAJOIE	PLANTATION FLEURS ANNUELLES 2024	3 276.79 \$
EUROFINS ENVIRONEX	SUIVI EAUX POTABLE	5 816.64 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	MANDAT RECYC- QUÉBEC	2 550.29 \$
SYLVIE LEMIRE	MANDAT PISTE DE SKI	340.00 \$
ENLOBE ENVIRONNEMENT	COMPOSTAGE	5 134.14 \$
LES ENTREPRISES DONALD BOLDUC INC.	SCIAGE HYDROLIQUE	793.33 \$
VIGIL SÉCURITÉ OPÉRATIONS INC.	AJUSTEMENT ALARME LOISIRS	182.81 \$
OLYVIÉ MARTINEAU	REMBOURSEMENT FORMATION	422.40 \$
PRODUITS NOVACO	ACHATS	364.70 \$
FILET NAD'S	ÉTUDE DE FAISABILITÉ	459.90 \$
9216-0498 QUÉBEC INC. FQM ASSURANCES	RENOUVELLEMENT DE POLICE ASS.	62 175.78 \$



N° de résolution  
ou annotation



## Procès-verbal des délibérations du Conseil de la municipalité de Berthier-sur-Mer

### ANNEXE # 1 DU PROCÈS-VERBAL DU 5 AOÛT 2024

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER  
COMTÉ DE MONTMAGNY

### COMPTE À PAYER - JUILLET 2024

WIGO AMUSEMENTS MOBILES INC.	LOCATION LOISIRS	1 391.21 \$
SERVICE DE SAUVETEURS QN INC.	FACTURATION DE SERVICE	8 929.82 \$
DIANE BLAIS	REBOURSEMENT ACHAT FETE NATIONALE	1 320.81 \$
INFOTECH INC	BANQUE DE SERVICE	4 081.62 \$
PAQUET ET FILS LTÉE	DIESEL	917.69 \$
FERNAND CORRIVEAU	CONTRACTUEL PARC FLUVIAL	535.50 \$
PHANEUF	INTERÊT	17.26 \$
DRUIDE INFORMATIQUE INC.	REABONNEMENT	124.17 \$
MIREILLE CAUCHON	CONTRACTUELLE PARC FLUVIAL	2 337.50 \$
GARAGE MTY INC.	ENTRETIEN CAMION	4.75 \$
SYLVIE PELLETIER	REBOURSEMENT PERMIS	47.75 \$
ANNIE AUBÉ	CONTRACTUELLE ENTRETIEN MÉNAGER	1 104.00 \$
LAFONTAINE	REPAS TRAITEUR	241.45 \$
AMÉLIE LAMPRON	ACHAT MDJ	56.34 \$
FLORENCE LAJOIE	CONTRACTUELLE CAMP DE JOUR	138.00 \$
CENTRE D'AMUSEMENT ARCADE CARIE FACTORY	CAMP DE JOUR	1 133.65 \$
RÉAL HOUNSELL	ANIMATION FÊTE NATIONALE	400.00 \$
JOSÉE GAUTHIER	TRAVAUX SOUTIEN COMPTABILITÉ	8 761.72 \$
MARCEL BOURGALT	CONTRACTEL PARC FLUVIAL	102.00 \$
ENTANDEM	LICENCE CONCERT DE MUSIQUE	57.49 \$
<b>TOTAL :</b>		<b>197 850.48\$</b>